

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France 12 — Etranger 18 fr. par an

## Un Ministère de l'Afrique du Nord?

Nous n'en voyons guère l'utilité; nous dirions même que nous craignons ce nouvel organisme qui ne nous dit rien de bon; nous expliquerions plus loin les motifs de nos craintes sans revenir sur la sortie des minerais du Maroc oriental par Nemours et de l'Ouenza et du Bou-Kadra par Bône.

Le commandant René Vanlande dit dans la « Nation » que lentement l'idée de cette création d'un ministère de l'Afrique du Nord fait son chemin à travers le maquis des mille affaires qui sollicitent Popinien. Elle a d'ardents défenseurs et, il va de soi, de non moins ardents détracteurs. Notre ami Charles Collomb, directeur de la vaillante « Evolution Nord-Africaine », semble s'être rangé parmi ces derniers. Mais, précisément parce qu'il est notre ami, conseil-

lons-lui de mieux choisir ses arguments négateurs. Il approuve la « Petite Tunisie », qui prétend que si l'Afrique du Nord était rattachée à un seul ministère, l'Algérie, avec ses représentants à la Chambre et au Sénat, ne serait qu'une bouchée de la Tunisie et du Maroc? Ré-

ponse: le ministère envisagé serait tout au contraire le défenseur naturel de nos deux protectorats contre les voracités que Charles Collomb paraît bien gratuitement prêter à sa chère Algérie!

« Le Maroc, nous rappelle-t-on, à titre d'exemple, voulait créer un port à Saïdia pour l'évacuation de ses produits miniers. Or, c'est le port algérien de Nemours qui fut choisi. De même, la Tunisie eût désiré que le minéral algérien de l'Ouenza fût acheminé sur le port de Bizerte. Et c'est Bône en Algérie qui l'emporta. D'accord! Et peut-être faut-il le déplorer (sic). Mais bien loin de trouver que ces exemples militent contre la conception de l'organe arbitral que serait le ministère de l'Afrique du Nord, j'y vois au contraire un motif de plus pour le créer! Dans l'état actuel des choses et en la circonstance évoquée par Ch. Collomb, on a tout simplement « laissé tomber » la Tunisie et le Maroc, mal défendus par le ministère des Affaires étrangères, lequel n'est pas organiquement un ministère d'administration. Un ministre spécialisé, responsable de l'ensemble des affaires nord-africaines et appuyé par les nombreux parlementaires qui s'intéressent à la Tunisie et au Maroc aurait fait valoir avec compétence les droits de nos deux protectorats. En tout cas, il l'eût fait avec beaucoup plus de poids et d'autorité qu'un ministre des Affaires étrangères, qui n'est généralement, devant les Chambres et en matière nord-africaine, que l'écho hésitant de bureaux subalternes, mal composés, mal outillés, mal informés. »

Nous aimerions savoir quels parlementaires se mettraient en travers des projets, de leurs collègues d'Algérie pour défendre les intérêts du Maroc ou les nôtres.

Pas même le nouveau ministre. L'Ouenza est une vieille question, n'en parlons plus, mais la sortie des minerais du Maroc Oriental est d'hier. Quel parlementaire s'est levé pour combattre la proposition du député d'Oran, M. Roux Freyssineng, de choisir Nemours de préférence à Saïdia?

Qu'on nous le nomme. Nous avons la malchance d'avoir comme banque d'émission, la Banque de l'Algérie; alors que celle-ci va ouvrir un crédit de 80 millions, sans intérêt à l'Algérie, plus lui fournir des redevances importantes pour la circulation de ses billets, que recevra la Tunisie?

Notre confrère de la « Tribune de Sfax » qui ne mâche pas ses mots dirait: « peu de balle, balai de crin ». Et il aurait raison.

Quels parlementaires sont intervenus en notre faveur dans le débat au sein de la Commission de l'Algérie, des Colonies et Protectorats?

Il est vrai que notre ministre des A. E. qui aurait dû être là, était trop occupé par ailleurs pour s'occuper de ces vécilles, alors nous serons roulés encore une fois, car personne, nous en sommes certains, ne plaidera notre cause.

Donc, nous repousser avec énergie le cadeau qu'on voudrait nous faire, du reste pourrions-nous fouler aux pieds les traités du Bardo et de Kassas-Saïd?

Le « Républicain » de Constantine nous citait le cas de l'Indochine où il y a la Cochinchine et le Tonkin qui sont colonnes et l'Annam, le Cambodge et le Laos, pays de protectorat, placés sous la direction du ministre des Colonies.

Ici, comme au Maroc, ce n'est pas la même chose, les traités ne sont pas les mêmes et ne sauraient être comparés les uns avec les autres.

Et, pour finir, nous répondrons à notre confrère de « l'Evolution Nord-Africaine » que nous sommes trop l'ami du député de Constantine, le s-secrétaire d'Etat, que nous avons connu tout jeune, alors qu'il portait encore l'uniforme de lycéen, pour vouloir lui être désagréable en quoi que ce soit et sous quelque forme que ce soit.

Ca, non, par exemple et nous ignorions même qu'il était l'instigateur de la proposition qui, nous le lui disons en toute franchise et en toute amitié, ne peut sourdre à la Tunisie et ne saurait faire son bonheur avec des voisins qui entendent toujours tirer la couverture à eux et n'ont de cesse jusqu'au résultat désiré.

J. S. P.

BULLETIN

## Contribuables qu'est-ce vous allez prendre pour votre rhume?



Au printemps dernier, on a eu toutes les peines du monde pour équilibrer le budget sans augmentation d'impôts et l'on n'a pu y parvenir sans majorer les droits de quelques denrées comme le sucre, et avec quelques compressions de dépenses on est arrivé à le boucler avec vingt millions, sur les trente demandés par l'administration.

Il paraît, qu'une nouvelle majoration d'impôts de vingt millions serait nécessaire pour faire la balance du prochain budget de 1932.

Où prendre ces nouveaux millions avec la dure crise qui sévit sur le pays, affectant non seulement les produits du sol, mais aussi ceux du sous-sol: les mines métallifères et jusqu'aux phosphates, ces engrais pourtant si précieux pour l'agriculture?

Un congrès, des mines vient même de se tenir à Alger, qui a demandé des dégrèvements de charges trop lourdes avec la baisse de la livre-sterling, des réductions de tarifs de transports et c'est ce moment qu'on choisirait pour augmenter les charges du contribuable!

Il faut avouer que celui-ci serait on ne peut mieux choisi.

Le Grand Conseil acceptera-t-il de voter « cette nouvelle tuile » lui qui s'est mis martel en tête pour arriver à rogner dix millions au budget de 1931?

Les paris sont ouverts.

Nous comprenons parfaitement l'embaras du Gouvernement qui voudrait bien boucler son budget sans demander un sou de plus au contribuable, qui est arrivé à l'extrême limite de ses capacités contributives.

Mais comment faire?

Il est pris entre le marteau et l'enclume.

Pour s'y soustraire, il faudrait renoncer, ce qui serait tout à son honneur, aux dépenses qui ne sont pas d'une absolue nécessité; par exemple, les 35 millions des routes, les remettre à plus tard; il faudrait, mais cela va faire pousser les hauts cris d'un tas de braves gens qui grignent le budget à belles dents, supprimer les parasites qui s'engraissent aux dépens de la collectivité, licencier les auxiliaires qui ne sont pas indispensables, le travail pouvant être fait par le personnel régulier.

Voilà quelques suggestions; et il y en a bien d'autres que nous pourrions étaler sous les yeux de nos lecteurs.

Mais à quoi bon, le Gouvernement les connaît aussi bien que nous et s'il n'y a pas recours, c'est qu'il pense que le contribuable avalera la pilule, si amère soit-elle, comme il a avalé toutes les autres.

Et puis, il y a à liquider les dépenses du voyage du Président de la République et de toute la smala qui l'accompagnait.

Alors, la main à la poche, et ne rouspétons pas.

L. de P.

## Les Crises

On manque de blé, c'est la crise, il y a trop de blé, c'est encore la crise. On ne fait plus d'enfants: crise de natalité; on en fait trop: crise de misère, guerre ou émigration; on consommé trop: crise d'abondance; il y a 300 millions de chinois qui vivent de privations, voilà encore un autre motif de crise.

De grâce, messieurs les économistes, finissez avec vos phénomènes périodiques, dites-nous ce que nous devons faire pour échapper à vos critiques et rester dans un juste milieu.

L'Eglise nous dit: « Croissez et multipliez »; Malthus nous conseille de n'en rien faire. Bellone nous affirme qu'une bonne guerre assainit tout et Briand ne jure que par la Société des Nations!

Il est tout de même extraordinaire que tant de prophètes puissent nous assurer que tout ce mal vient d'un excès de production. Nous allons être malheureux, paraît-il, parce qu'il y a 5 ou 6 millions de sacs de blé ou de café en réserve, du caoutchouc, du cuivre, ou du plomb à n'en savoir que faire. Il faut avouer que si nous cessons de payer notre calicot dix fois le prix d'avant-guerre, si nous pouvons enfin manger un peu de bon pain sans farine de fève et autres nuxtures infâmes, si nous en avons fini avec le café au glang doux et à la chiorée, si enfin la crise est la crise des marchands d'« ersatz », nous l'accepterons d'un cœur joyeux!

CIVIS.

## Pour éviter les accidents du passage à niveau des ateliers

Nous avons lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt le projet de notre excellent confrère M. R. de la Porte, qui voudrait faire passer la voie de Gaffour par celle de Bir-Kassa La Goulette, d'où elle se détacherait pour rejoindre celle de Tunis à Hammam-Lif un peu au delà de Mégrine.

Malgré les raisons qu'il expose avec clarté, nous ne le croyons pas possible, car elle générerait énormément, surtout l'été, le trafic déjà chargé de la ligne de la banlieue sud, et puis il y aurait là une cisaille, plus dangereuse peut-être que celle de Tunis, qu'on va heureusement faire disparaître, car elle gêne non seulement la circulation des trains de la voie étroite, mais elle est de plus une véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête des voyageurs.

Notre confrère aurait-il oublié le douloureux télescopage qui s'y est produit, entraînant des morts et des blessés nombreux.

Avec son projet, nous tomberions de Charybde en Scylla.

Et puis, par quoi seraient desservis les agglomérations de Sidi Faïhallah, Ben-Arous et Fochville?

Encore par des autocars, que le public apprécie peu, et pour cause.

Nous maintenons donc notre projet qui est le plus rationnel et le moins dangereux, de revenir à l'ancienne voie qu'on a délaissée pour desservir les ateliers et parce qu'il y avait une petite rampe pour arriver à la gare de Djebel-Djelloud, paraît-il, difficile à gravir avec les locomotives de l'époque.

On aurait pu surélever la voie pour éviter cette montée assez insignifiante qui gênait la marche des trains à gros tonnages. On ne l'a pas fait; regrettons-le, car nous n'aurions sans doute pas eu à enregistrer tous les accidents qui se sont produits sur l'autre tracé et dont le dernier a soulevé l'émotion de tout Tunis.

En attendant une solution de la question, qu'on place vivement des barrières et qu'on y installe des signaux et des gardes-barrières, et que les trains à partir de Bir-Kassa jusqu'à Djebel-Djelloud marchent au ralenti à une vitesse maximale de 20 kilomètres à l'heure et que les mécaniciens qui font marcher plus qu'il ne faut le sifflet dans les gares pour se payer le plaisir d'aspérer les voyageurs d'une pluie d'eau et de suite salissante, se livrent à cet exercice avant les passages à niveau et particulièrement les plus dangereux, tel celui des ateliers.

A Maxula-Radès, il y a un passage à

niveau qui serait dangereux sans les barrières. Avec celles-ci, les accidents sont fort rares, si rares même que nous ne nous souvenons que d'un seul où il n'y eut que des blessés peu gravement. Et cet accident fut provoqué par la faute de l'automobiliste qui vint se jeter sur la barrière, ce qui valait mieux que d'être écrabouillé par le train.

V. B.

## Les animaux malades de la peste

Notre bon confrère et ami, M. Arthur Pellegrin, a publié dans « Tunis Socialiste » du 4 courant, un article humoristique intitulé: « Les animaux malades de la peste ».

« La peste, dit-il, c'est la crise économique qui pèse sur le monde, la Tunisie comprise. »

Nous voudrions bien le reproduire en entier, mais le manque de place nous en empêche.

Il y parle du déficit des chemins de fer qui atteindrait, paraît-il, une trentaine de millions, peut-être plus.

Nous ne crions pas, ni personne non plus, comme il le croit: haro, sur le cheminot, ce pelé, ce galeux, d'pu vient tout le mal, mais nous disons qu'il faut prendre le taureau par les cornes et aviser à la situation.

Il coule de source qu'un commerçant qui voit tomber le chiffre de ses affaires prend d'urgence des mesures pour éviter la faillite.

Avec les chemins de fer, il n'y a pas de faillite à craindre, mais des mesures à prendre pour alléger les dépenses. Il va sans dire que le personnel classé et commissionné doit rester intangible, mais l'auxiliaire, comme il y en a tant aux ateliers et au service de la voie, qui n'est pas indispensable, doit être licencié, surtout les étrangers qui se fâchent de nous de leur donner des emplois qui reviennent légitimement à nos compatriotes.

Puis, il y a à entreprendre une lutte sérieuse contre les autos et les camions-autos par une réduction de l'impôt qui frappe les transports.

Puis, il y a encore, lâchons le mot, le retour PROVISoire à la journée de dix heures, qui permettrait de faire des économies sérieuses de personnel, soit dans les gares, la traction, les ateliers et la voie.

Après ces dispositions prises, s'il y a encore du déficit, le budget sera un peu là pour le couvrir, car les chemins de fer sont aussi nécessaires — entendez-vous, Civis — à la vie et à l'expansion du pays que peuvent être les autos, les autos-camions, qui gâchent les routes et ne rapportent rien ou presque à la collectivité qui paie aussi cher tout ce qui est nécessaire à l'existence transporté par l'un ou l'autre des moyens de transports.

Alors, que ce soient les chemins de fer

## LES USURIERS AU PILORI!



Notre bon confrère de la « Tunisie Française » exposait dernièrement le cas d'un colon qui ayant un besoin pressant de 30.000 francs pour un mois trouva un prêteur « généreux » qui ne lui prit que... 20.000 fr. d'intérêt c'était pour rien dont il donna le détail: tant pour le prêteur, tant pour le courtier et autres intermédiaires.

Il aurait dû publier le nom de ce singulier manieur d'argent et de ses acolytes puisqu'il ne l'a pas fait, il appartient à la justice, car il existe en France, et par conséquent en Tunisie, comme en Algérie et dans les colonies une loi qui punit sévèrement l'usure.

Notre confrère devrait donc revenir à la charge.

Nous avons eu autrefois l'occasion de parler d'un de ces vampires et même d'aller le relancer jusque dans son repaire, loin de nous poursuivre trois mois après il quittait la Tunisie sans esprit de retour.

Nous avons débarrassé la ville d'un abject usurier qui chercha en vain à bazararder ses créances et ne trouva personne pour les lui acheter.

Et pour cause.

## Echos et Nouvelles

### UN DON DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

A S. A. LE BEY

Le Président de la République a chargé le Résident Général de remettre son portrait au Souverain avec cette dédicace:

« A. S. A. Sidi Ahmed pacha Bey, possesseur du Royaume de Tunis. Doumer. »  
Voilà qui est très bien et l'on ne peut qu'approuver le geste du Président de la République, qui efface une page noire.

### LE RETOUR DU RESIDENT GENERAL

C'est avec une sympathie marquée que la population a vu revenir M. Manceron, victime d'un accident d'auto qui aurait pu être grave.

Et les bobards n'ont pas manqué.

La « Petite Tunisie » se réjouit de son retour, car le pays désire la stabilité de ses dirigeants, surtout quand ils sont animés d'intentions de le bien servir.

Et pour cela, M. Manceron a été à bonne école auprès de M. Gabriel Alapetite.

### LA FETE DE L'ARMISTICE

Elle s'est déroulée comme ses devancières l'élan d'autrefois n'y était plus en présence de la faillite de la S. D. N., qui n'a pu empêcher Japonais et Chinois d'en venir aux armes pour régler leur différend.

Le feu brûle en Mandchourie; pourvu que celui-ci n'embrase pas l'univers comme avec la Serbie en 1914.

### M. COME EST NOMME DIRECTEUR DES CHEMINS DE FER ALGERIENS DE L'ETAT

Toute la presse algérienne se réjouit de la nomination de M. Côme en remplacement de M. Rouzand, directeur des chemins de fer algériens de l'Etat qui vient de prendre sa retraite.

Nous adressons à M. Côme nos félicitations les plus sincères ainsi qu'à M. Jouaville, nommé sous-directeur.

### LA LIGNE DE CASABLANCA A TUNIS

Nous nous réjouissons de voir que la presse algérienne commence à comprendre que le tracé le meilleur d'Alger à Tunis devrait passer par Constantine, Saint-Charles, Bône, La Calle, Tabarka, Mateur et Tunis.

Celle du Kroub à Ghardimaou ne servirait plus qu'aux voyageurs et marchandises des gares situées sur le parcours jusqu'à Djedeïda.

En définitive, il y aurait trois points de jonction entre l'Algérie et la Tunisie.

### CONDAMNATION DE M<sup>re</sup> BAISSAT, ANCIEN AVOCAT-DEFENSEUR

M<sup>re</sup> Baissat a été condamné à trois ans de prison pour des abus de confiance simples et qualifiés.

« La peine est légère, nous disait-on, mais c'est un homme fini, perdu. »

Et pourquoi?

Nous avons connu un ancien notaire qui avait « tiré » cinq ans de réclusion, et il était reçu partout; toutes les portes des administrations lui étaient ouvertes. Il en sera de même pour le condamné d'hier qui, dit-on, s'est pourvu en Cassation et s'il a la chance de voir l'arrêt cassé, c'est le Tribunal de Sousse qui dira le dernier mot.

### LE PRIX DU PETROLE A BAISSÉ, MAIS CELUI DU SUCRE

VA AUGMENTER

Qu'on se le dise depuis le 1<sup>er</sup> novembre l'accord qui existait entre les diverses sociétés de pétroles de notre ville est rompu.

C'est la C. I. P. A. N., dit-on, qui a dénoncé le pacte et abaissé illico ses prix, qu'on imité les autres sociétés et porté à un franc le litre, soit 5 francs la boîte de 5 litres.

Il est vrai qu'à Sfax le prix est encore inférieur de dix centimes soit 0 fr. 90 le litre.

Quant au sucre on nous rapporte qu'une légère augmentation des droits serait projetée à partir de 1932.

### NECROLOGIE

L'Office Postal et tous ceux qui ont connu M. Barbarat, directeur général de l'Office Postal Tunisien, ont appris avec peine sa mort survenue il y a quelques jours dans son pays natal.

M. Crouzet, ingénieur, chef des services électriques de l'Office Postal Tunisien, qui se trouvait en mission en France, a pu représenter cette Administration aux obsèques qui eurent lieu à Bellemare dans l'Allier.

Nous prions sa famille d'agréer nos sincères condoléances.

— Raymond Colrat est décédé ces jours-ci à Paris et a été enterré dans un caveau de famille à Sarrazac, dans le Lot. Colrat était un journaliste de talent, mais il lui manquait peut-être le nerf de la guerre ou l'esprit de suite, car au moment où l'on comptait le plus sur lui, il vous plaquait là et dirigeait ses pas vers d'autres lieux où il recommençait à batailler.

Au demeurant, un bon garçon qui sera vivement regretté de ses amis.

**LA VIANDE CHERE A TUNIS**  
Malgré toute la bonne volonté du directeur du marché la viande est chère comparée aux prix pratiqués à Constantine et dont voici un aperçu :

Agneau, 8 fr. le kg; bœuf, 7 fr. le kg, veau, 7 fr. le kg. — Poitrine et basses côtes de bœuf, veau, mouton et agneau : 5 fr. le kg. — Filet et viande désossée : 10 fr. le kg.

Cherchez et vous ne trouverez aucun boucher européen du fondouk el Ghalla qui pratique ces prix, aussi peuvent-ils se payer des henchirs, des villas, des immeubles de rapport, des autos de luxe et doter largement leurs filles.

**LA SOUSCRIPTION DE LA « TRIBUNE DES FONCTIONNAIRES ET DES RETRAITES »**

Dans notre dernier numéro, nous nous sommes fait la souscription ouverte par la « Tribune » atteignant le million.

Nous sommes loin de compte et il faut déchanter; le résultat au 7 novembre, après six mois d'appel, s'élevait à 732.655 francs.

A ce train-là, ce n'est plus six mois encore qu'il faudra pour atteindre le chiffre demandé de deux millions, mais un an ou dix-huit mois, ce qui n'est pas à la louange de ceux dont la « Tribune » défend la cause, pas toujours justifié, car aujourd'hui avec toutes les indemnités diverses, certains fonctionnaires arrivent à doubler leurs traitements ce qui est juste, multiplié par cinq, puisque le franc ne vaut plus que quatre sous.

**BIBLIOGRAPHIE : LES LIVRES PARUS DE LA PATRIE ET DU PATRIOTISME**

Par Paul Miquel. Un vol. in-8 cour. 320 pages, 20 fr. chez Eug. Figuière, éditeur, 166, boulevard du Montparnasse, Paris.

L'idée de Patrie a provoqué un nombre incalculable de discussions orales ou écrites. Son affirmation ou sa négation comportent des possibilités oratoires et l'on vibre autant à l'éloquence d'un internationaliste humanitaire qu'à celle d'un patriote convaincu. M. Paul Miquel, n'a pas voulu faire d'éloquence mais du raisonnement en défendant l'idée de Patrie que d'autres combattent.

Sa démonstration est très claire, très solide et ne manque pas cependant de la chaleur des convictions sincères. On pourrait, certes, écrire un aussi beau livre et aussi lumineux, en prenant le contre-pied du sien, mais encore ne le pourrait-on faire qu'après avoir lu cet ensemble d'argumentations d'une incontestable valeur.

**LA DERNIERE GERBE**  
par Edouard SILVA

Un vol in-8, 12 fr. chez Figuière, éditeur, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

La dernière ? Nous espérons bien que non. Edouard Silva, l'excellent poète des « Voûtes » de « La Vie et la Mort », a trop de talent pour nous priver d'un admirer, d'un admirer de nouvelles manifestations. Il manie la langue des dieux avec maîtrise, avec audace, avec ferveur, avec passion.

**KORBOUS**  
ETABLISSEMENT THERMAL  
Ouverture de la saison thermale le 15 octobre  
Tarif réduit du 15 octobre au 15 novembre  
Rhumatismes, Arthritisme, Obésité  
Affections, gynécologiques  
Hypertension artérielle

**Compagnie Algérienne**

Société Anonyme fondée en 1877  
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés  
Réserves : 89.000.000 de Francs  
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

**TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE**

Comptes de dépôts à vue et à préavis  
Dépôts à échéance  
Escompte et Encaissement de tous Effets  
Cédente de « coupons »  
Prêts sur Marchandises  
Envois de Fonds — Opérations sur Titres  
Garde de Titres — Souscriptions  
Paiement de Coupons  
Location de coffres-forts et de caisses  
Emission de chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie du Maroc et en Syrie

EN TUNISIE :  
Tunis, Béja, Bizerte, Djérba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Médéa, Mateur, Monastir, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Kheir, Sousse, Zoukri.

**CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER**

**Casino d'Hamman - Lif**  
Ses déjeuners et dîners réputés  
Le soir en danse  
PAS D'ENTRÉE A PAYER

**Administration des Habous**

**AVIS**

Le jeudi 3 décembre 1931, à 10 heures du matin il sera procédé à l'Agence des Habous à Bizerte à l'échange par voie d'enchères publiques de :

1<sup>er</sup> Une sania, complantée d'amandiers et de caroubiers dite « Saniet Hassouna », sise à Porto Farina, habous de la mosquée à prédication de cette localité d'une contenance approximative de 8.200 mètres carrés.  
Mise à prix : 13.000 francs.

Et le même jour, à la même heure, à l'Agence précitée, il sera procédé à la constitution d'enzel des immeubles ci-après :

1<sup>er</sup> Un immeuble constitué par deux parcelles de terre dites « Bir el Misfar » sises dans la banlieue de Menzel Djemil, relevant l'une des Habous de la mosquée de Bou Saanouna, l'autre de ceux de la grande mosquée de Bizerte et accusant une superficie approximative de 39 ares.  
Mise à prix : 300 francs.

2<sup>o</sup> Un immeuble constitué par deux parcelles de terre dites « Ain er roumi et « El caâiq » sises à Rafrat habous des Haramaines accusant une superficie approximative de 1 hectare 79 ares.  
Mise à prix : 400 francs.

3<sup>o</sup> Un immeuble constitué par une parcelle de terre dite « Fadhel bir es Sakia » sise à Mateur, habous de Sidi Aledallah, accusant une contenance approximative de 18 ares 20 centiares déduction faite de la partie qui sera distraite pour l'élargissement de la route nationale.  
Mise à prix : 1.365 francs.

Pour visiter ces immeubles s'adresser pour la sania à l'oukil des habous à Porto Farina et pour les immeubles suivants aux oukils de Menzel Djemil, Rafrat et Mateur et pour prendre connaissance des cahiers des charges au bureau foncier N. 28 à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n. 55 à Tunis.

Le directeur des Habous, Ali SAKKAT.

**Brevet Tunisien n. 081**

M. A.A.F.M. Seigle, ingénieur-chimiste à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 2081, déposé le 22 décembre 1922 délivré le 1<sup>er</sup> mars 1923, relatif à : « Installation et appareils pour distillation et dépolymérisation des hydrocarbures liquides ou liquéfiables », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Administration des Habous**

**AVIS**

Il est donné avis au public que le jeudi 26 courant, à 10 heures du matin, il sera procédé à la vente de la récolte des olivettes habous sises à Hech-el-Khraib, Henchir Othmana (Cadiot de Djebenjana, à Djennat-Tanfouch, situé près de Djennat-el-Mahressi.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agence des Habous, à Sfax.

Le directeur des Habous, Ali SAKKAT.

**IMPRIMERIE GORSSE, BASCONE & MUSCAL**

**Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besancen — TUNIS  
Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours.  
Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900.  
Médaille vermeil au Concours de Paris 1900

**Restaurant du Japon**

G. FIORINI (Propriétaire)  
7, Rue Amilcar — TUNIS

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL  
PELLET César, agent  
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

**Compagnie de Navigation Mixte**

Gie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

**Administration des Habous**

Le jeudi 10 décembre 1931, à 10 heures du matin, aux bureaux des Habous à Téboursook, il sera procédé à la cession enzel, aux enchères publiques, de :

**AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL**  
1<sup>er</sup> UN IMMEUBLE constitué par deux parcelles dites l'une « El Tella » et l'autre « Dimane ben Lakhal », sise à Oued el Sabh, à l'est de Téboursook, habous de Sidi Abdallah Echebid, d'une contenance approximative de 29 hectares.  
Mise à prix : 3.100 francs.

2<sup>o</sup> UN IMMEUBLE constitué par les trois quarts distingués par voie de partage du terrain vague dépendant de la maison « Dar ben Achour », sis dans la circonscription sud de Téboursook, habous de Haramaine, d'une contenance approximative de 195 mètres.  
Mise à prix : 155 francs.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au bureau foncier N. 28 à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n. 55, à Tunis, et pour visiter les immeubles au naib des Habous à Téboursook.

Le Directeur des Habous, Ali SAKKAT.

**Administration des Habous**

**AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL**  
Le vendredi 11 décembre 1931, à 9 h. du matin, aux bureaux des habous du Kef, il sera procédé à la cession à enzel aux enchères publiques, de

UN HAMMAM dit Hammam du Souk supérieur, sis Houmet ech Charfine, au Kef, habous des remparts de cette localité.  
Mise à prix : 215 francs.

Pour prendre communication du cahier des charges, s'adresser au bureau foncier N. 28 à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n. 55, à Tunis, et pour visiter le hammam au naib des habous au Kef.

Le Directeur des Habous, Ali SAKKAT.

**DEMANDEZ PARTOUT LES apéritifs Licari**

Brevet Tunisien n. 2587  
M. Franco Bandini, ingénieur à Rome, propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 3587, déposé le 3 décembre 1927 et délivré le 14 février 1928, relatif à : « Procédé de séchage pour masses plastiques », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.  
Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**PHARMACIE BLOCH**

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira  
BLOCH Léon Fils  
Pharmacien le 1<sup>er</sup> Classe  
— Téléphone : 5.53

**Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales  
J. & A. Bembaron  
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**Si vous désirez vous installer en France**

COLONS lisez attentivement ceci :

Vous pouvez constituer en 5 ans un capital qui ne sera pas inférieur à : 70.000 francs et qui peut atteindre : 175.000 francs, en participant à l'achat d'une propriété de 280 hectares bordant la Méditerranée sur une longueur de 3 kilomètres 500.

Cette propriété a été divisée en 800 parts de 3.500 mètres carrés. Chaque part coûte 10.500 francs et payable en 5 ans. Or, le prix du terrain sur les plages voisines n'est pas inférieur à 20 frs le m<sup>2</sup> et le bord de mer à une valeur incontestable de 50 francs le mètre carré.

C'est une opération sans précédent. S'adresser : Jean LAVANDIER, 79, Faubourg Saint-Denis, Paris, téléphone : Provence, 17-60.

**Grande Pharmacie du Marché**

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85  
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.  
Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.  
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.  
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

8, rue Léon Roches TUNIS  
Eaucourante - Ascenseur  
2 appartements avec salle de bain privée  
Chauffage central partout

**Grand Hôtel St-Georges**

Chauffage central - Eau courante  
**Souffle du Zéphyr**  
MARS-PLAGE  
Situation unique face à la mer  
Jardin - Terrasse - Eau courante  
J EYMON Propriétaire

**ANIS BERGER**

Claude Berger et Cie — Marseille  
Apéritif Anisé  
DEMANDEZ PARTOUT  
le Rhum Cha-vel  
JULES CURTELM ET JEAN CASSAR  
Représentants-dépositaires  
4, Rue de Flandres — TUNIS

**VÊTEMENTS J. BELL**

V. DARVAUX réunis  
Téléph. 30.55  
7, rue des Belges  
TUNIS  
Vêtements Civils et Militaires  
Rayon spécial de décorations et insignes  
Le Gérant : E. LUMBROSO  
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAL

**BANQUE FRANCO-TUNISIENNE**

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Garage Victorine**

Box particulier - Entretien des autos  
12, Rue de Veso 1 (à 100<sup>m</sup> de l'av. Jules-Ferry)

**Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »**

MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc.  
1.200 références en Tunisie  
Essais, devis et renseignements franco sur demande

**INDUSTRIA**

70 Avenue de Carthage - TUNIS  
C<sup>te</sup> Générale Transatlantique  
Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

**Office Français Immobilier & Commercial**

« ASSURANCES » (18<sup>o</sup> ANNEE)  
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
Agence en Tunisie :  
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR — MONASTIR — SFAK — SOUSSE  
Escompte et Recouvrements  
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE  
Location de compartiments de COFFRES-FORTS  
— Dépôt de Colis —

**Placement Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.  
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.



**LE CHAT NOIR**

70°  
EAU DE COLOGNE  
TRIPLE EXTRAIT  
C. Simon TUNIS

**Maisons recommandées**

Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.  
Tunisia-Palace, 1<sup>er</sup> ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.  
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.  
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Gu nod — 1<sup>er</sup> Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zoukoun — Tunisie  
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).  
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires res.  
Grand Hôtel de France — 1<sup>er</sup> ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunis).

**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE  
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS  
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES  
41, Ave Al-Djazira, 41

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs  
Ség. Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte  
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djérba  
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes  
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.  
Ordres de Bourse - Dépôts de Titres. Location de coffres-forts  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle  
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.  
S'adresser pour tous renseignements à  
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux  
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands  
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud  
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)  
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

ENTREPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAUX : 39, Avenue Jules-Ferry — TUNIS  
Téléphones : 487 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2